

FEMMES  
L'ALGRICULTURE,  
N'EST PAS QU'UN METIER D'HOMMES  
RURALES



L'ALGRICULTURE,  
N'EST PAS UN METIER D'HOMMES

FEMMES  
RURALES



Depuis 2012, la Journée Internationale de la Femme Rurale est célébrée à Mayotte pour mettre en avant le travail de la femme dans le domaine agricole.

Cette journée est l'occasion de mettre en avant nos agricultrices, passionnées par leur métier malgré les difficultés qui le caractérise.

A Mayotte, comme sur d'autres territoires, les femmes rurales ont un rôle déterminant dans les exploitations et mènent souvent de front plusieurs activités. La délégation régionale aux droits des femmes a voulu montrer à travers cette brochure et l'exposition qui l'accompagne que l'agriculture n'est pas « un métier d'homme ». Elle a voulu témoigner que les femmes y ont toute leur place et que notre pays a besoin de leur passion, de leurs talents et de leurs ambitions.

Ces femmes nous démontrent qu'être agricultrice en 2018, c'est être actrice à part entière du développement de notre filière agricole et agroalimentaire et c'est surtout être porteuse d'innovation pour nos territoires ruraux.

J'espère que ces exemples susciteront des vocations et encourageront les jeunes filles à se tourner vers ces métiers de la terre dont Mayotte a besoin aujourd'hui.

Le Préfet de Mayotte  
Délégué du Gouvernement

Dominique SORAIN



## Aurore Salim,

un amour pour la terre naît par hasard

Rien ne laissait présager qu'Aurore Salim Ricaille serait exploitante agricole. C'est l'amour qui l'a mené vers Mayotte, vers la terre. Ancienne secrétaire médicale, la mère de famille originaire de Berck dans le Nord-Pas-de-Calais, quitte la métropole en 2005 avec son mari Fouad, originaire de l'île aux parfums. Ce qui devait être un voyage de courte durée deviendra finalement, le voyage de toute une vie.

Aurore et Fouad débarquent à Mayotte il y a 14 ans de cela, pour régulariser le terrain de Fouad, objet d'une discorde familiale à cette époque.

Pour pouvoir exploiter la parcelle de 5 hectares se trouvant à Combani quartier Gitro Lamhaju, il leur est demandé de justifier d'une activité agricole dessus. C'est à ce moment là que Fouad entreprend une formation à Coconi, pour obtenir la capacité professionnelle agricole. Lui qui était auparavant menuisier aluminium décroche le certificat, et avec sa femme ils découvrent le métier, « sur le tas ».

De plantation en plantation, l'amour de l'agriculture sortira de terre, entraînant le jeune couple à poser définitivement ses bagages, pour se consacrer entièrement à ce petit bout de terrain, qui est désormais le leur. « **Je n'ai absolument aucun regret** », rassure la nordiste de 38 ans. Depuis mars 2018, elle aussi a obtenu la formation, passant de femme exploitante à jeune agricultrice.

Aujourd'hui, tous deux font du maraîchage plein champ et sous serre, puis organisent tous les dimanches, des journées distillation d'ylang, sur leur parcelle de 700 pieds. « **Une activité qui rapporte, car on a une quarantaine de personnes chaque semaine, pour un tarif de 25 euros par tête** », se réjouit Aurore.

Mais leurs revenus principaux proviennent de la COOPAC (coopérative des agriculteurs du centre), dont Fouad est membre fondateur et président, depuis sa création en 2010. Le processus est clair : les écoles et institutions commandent des fruits et légumes à la COOPAC, cette dernière se tourne vers ses agriculteurs, qui lui reverseront 15% de leurs bénéfices. « **On peinait à vendre nos produits aux grandes surfaces auparavant, il y avait aussi beaucoup de concurrence. Aujourd'hui, nous sommes une vraie famille d'agriculteurs. Il n'y a pas de pertes, car on produit en fonction des commandes, et c'est chacun sa spécialité !** », explique Aurore.

La famille possède aujourd'hui un tracteur et trois serres de 1500 m<sup>2</sup>. Grâce à son statut de jeune agricultrice, Aurore va pouvoir bénéficier des fonds européens pour la construction de 5 serres supplémentaires. Un projet à 380 000 euros que l'Europe financera à 90%. « **Pour le reste je devrais pouvoir m'en sortir** », sourit l'agricultrice.



## Mariama Djanffar,

de l'agriculture vivrière à la profession

Au centre de l'île à Tsingoni, réside Mariama Djanffar, jeune agricultrice, mais amoureuse de la terre depuis toujours. Originaire du village, elle exploite la terre dans le quartier Kavani, où se trouve son terrain. Chaque matin elle plante et cultive. Pour ses enfants, pour elle, pour nourrir sa passion.

L'agriculture chez Mariama Djanffar « **c'est depuis le berceau** ». « **Ma mère m'emmenait tout le temps avec elle au champ, et le maître coranique aussi organisait des sorties là bas. Je regardais à chaque fois attentivement, pour reproduire ensuite** », se souvient-elle. De la campagne, la maman de Tsingoni connaît désormais tous les secrets, tant elle y a passé du temps.

A la mort de sa mère, Mariama a hérité de ce terrain qu'elle a côtoyé une grande partie de sa vie. Elle n'a jamais travaillé, « **femme au foyer c'est un beau métier non ?** », s'exclame-t-elle. C'est le plus beau métier du monde dit-on, surtout quand on sait que l'exploitante a fait vivre sa petite famille pendant des années, grâce à cette agriculture de subsistance.

En 2012, elle revient d'un séjour en métropole, et décide de commercialiser ses fruits et légumes, « **en plus d'être femme au foyer j'étais devenue mère célibataire, mes enfants ne pouvaient compter que sur moi** ». Sur conseils d'autres agriculteurs, elle se rapproche de la COOPAC (coopérative des agriculteurs du centre), qui lui achète la plupart du temps ses oranges, ses bananes, et ses noix de coco. « **C'est ce qui leur plait le plus chez moi** », se satisfait-elle.

Et en dehors de ça, elle vend aux foires agricoles de la commune, et répond aux

commandes de particuliers « **je ne suis pas millionnaire, mais je remercie Dieu je m'en sors** », soupire-t-elle les yeux levés vers le ciel. Mariama ne veut pas parler de chiffres, même son âge nous ne connaissons pas, mais elle assure que le métier peut rapporter, « **si on le prend à cœur** ».

C'est d'ailleurs ce qu'elle fait en suivant chaque formation proposée à Coconi, pour élargir son champ de compétences. Elle se refuse néanmoins à débiter l'élevage de bovins « **c'est une charge de travail considérable, je ne suis pas encore prête** ». Effectivement, l'agricultrice s'est promis de se laisser du temps, pour profiter des siens. « **Je me lève très tôt le matin pour aller travailler, mais à midi il faut impérativement que je sois de retour à la maison. J'aime m'occuper de ma famille, de moi. Certains se sont tués à la tâche sans jamais être heureux, il ne faut pas oublier que ne nous sommes que de passage ici bas** », s'attriste-t-elle.

Quand on lui pose la question des difficultés qu'elle rencontre dans sa profession, Mariama répond sans détour « **la lenteur du système administratif** ». Elle rêverait que les choses aillent plus vite, mais en attendant elle avance.



## Zaoudjati Anouar,

terre à terre

C'est dans son champ de 8 hectares situé quartier Gagani à Combani, que Zaoudjati Anouar nous accueille.

Vêtue de sa combinaison de travail et de ses chaussures de sécurité, l'agricultrice tient à ce que nous nous entretenions au milieu de sa plantation, « **c'est ici ma maison** », s'émeut-elle.

Il est 16h, et les mains de celle qu'on appelle « *maman Zaou* » sont encore pleines de terre. La terre justement, elle s'en est imprégnée et ce mercredi comme les autres jours, elle travaillera jusqu'au coucher du soleil. Cela fait quinze ans que la femme de 56 ans originaire de Sada a épousé le métier d'agriculteur. Jadis, elle était cuisinière dans un restaurant à Mamoudzou.

Elle avait alors 40 ans, ne gagnait pas suffisamment, et voulait être son propre chef. Elle repensa alors à ce lopin de terre que lui avait légué son père. Cette parcelle, elle voulait en faire son gagne pain, pour elle et ses enfants. « **J'étais persuadée que l'agriculture pouvait rapporter si je m'y jetais à corps perdu** » explique-t-elle. Alors, après avoir obtenu son certificat phytosanitaire à Coconi, Zaoudjati se lance dans la culture des fruits et légumes. Ananas, carottes, betteraves, persil, navet ou encore coriandre, son potager est rempli de variétés aujourd'hui. « **Hors de question de planter des brèdes, je veux proposer autre chose aux mahorais** ». Et toutes ces autres choses, la coopérative des agriculteurs du centre (COOPAC) les commercialise.

Ce qui fait son affaire, c'est surtout ses ananas uniques par leur goût, achetés 2,5 euros le kilo par la COOPAC, puis revendus par la suite à 3 euros. « **Je suis la championne des ananas** » nargue maman Zaou, avant de nous montrer fièrement ses fiches de paie. Elle peut gagner jusqu'à 3000 euros en saison des pluies, et même en en saison sèche les revenus impressionnent, à l'heure où le secteur agricole connaît une crise sans nom. « **C'est beaucoup de sacrifices** », relativise la sadoise.

Effectivement, le mari de Zaoudjati l'a quitté, « **il ne supportait pas qu'une femme soit autant dans la terre et avec les animaux, il aurait préféré que je reste à la maison à faire la cuisine, et que je vende des salouvas** », raconte-t-elle. Aujourd'hui, l'agricultrice vit seule et modestement dans sa case à Gagani. Au milieu de ses plantations et de ses 15 bêtes, elle s'endort chaque soir le cœur léger « **mes six enfants sont diplômés, ils ne manquent de rien, et moi je vis pleinement ma passion** ».

**Nbre d'agricultrices**  
immatriculées à la **CAPAM**

Nbre de femmes agricultrices  
**1492**  
Nbre total d'agriculteurs  
**3431**  
Pourcentage agricultrice  
**43%**



## Liste des aides existantes

Type d'aide	Critères d'éligibilité	Montant de l'aide (en €)
<b>ACCRE</b> (aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise)	Avoir plus de 31 ans Etre inscrit en tant que demandeurs d'emploi depuis au moins 3 mois	<b>4200 €</b>
<b>PIJ</b> (Projet initiative jeune)	Avoir entre 18 et 30 ans Création ou reprise d'entreprise dont le siège se trouve à Mayotte	<b>7317 €</b>
<b>Aides surfaciques PAC</b> (politique agricole commune)	Etre immatriculé à la CAPAM ( <i>SIRET agricole</i> ) Exploiter au minimum 1000m <sup>2</sup> (0.1 ha) Etre de nationalité française ou européenne	<b>0.1 à 0.5 ha → 450</b> <b>0.5 à 10 ha → 900/ha</b> <b>10 ha et plus → 9000/bénéficiaire</b>
<b>DIA</b> (dotation installation en agriculture)	Avoir moins de 40 ans au moment de l'installation Disposer d'un foncier ( <i>titre ou bail</i> ) Présenter un PDE ( <i>plan de développement de l'exploitation</i> ) sur 5 ans Etre immatriculé à la CAPAM ( <i>SIRET agricole</i> ) Etre de nationalité française ou européenne	<b>De 17000 € à 41000 €</b>
<b>Aide au démarrage</b>	Etre immatriculé à la CAPAM ( <i>SIRET agricole</i> ) Avoir entre 2 et 3 ha pondérés ( <i>application d'un coefficient selon le type de production</i> ) Présenter un PDPE ( <i>plan de développement de la petite exploitation</i> ) Etre de nationalité française ou européenne	<b>15000 €</b>

Type d'aide	Critères d'éligibilité	Montant de l'aide (en €)
<b>Aide Minimis Bovin</b>	Etre immatriculé à la CAPAM ( <i>SIRET agricole</i> ) Etre affilié à la MSA Tenir un registre d'élevage Adhérer à une structure collective ( <i>COOPADEM</i> ) Etre de nationalité française ou européenne	<b>Montant selon le nombre de femelles reproductrices détenues par l'exploitant :</b> <b>3-4 : 500 €</b> <b>5-7 : 1200 €</b> <b>8-10 : 2500 €</b> <b>11-13 : 3600 €</b> <b>14-16 : 4600 €</b> <b>17-19 : 4800 €</b> <b>&gt;20 : 500 €</b>
<b>Demande de subvention modernisation</b>	Etre immatriculé à la CAPAM ( <i>SIRET agricole</i> ) Avoir moins de 65 ans Etre de nationalité française ou européenne Disposer d'un foncier ( <i>titre ou bail</i> ) Avoir au minimum 3 ans d'expérience professionnelle Présenter un PGE ( <i>projet global d'exploitation</i> ) si demande de subvention supérieure à 20 000€	<b>Taux de subvention de 50 à 90 %</b> <b>Montant du projet minimum : 1000 €</b> <b>Maximum 1500000 € si individuel,</b> <b>2 000 000 € si collectif</b>
<b>Aide Minimis du Conseil départemental</b>	Etre immatriculé à la CAPAM ( <i>SIRET agricole</i> ) Etre affilié à la MSA Etre de nationalité française ou européenne	<b>15000 €</b>

# Mayotte

Statut Région  
Ultra-périphérique de  
l'Union Européenne  
(RUP)

## Mesure 611 :

Aide au démarrage  
d'entreprise pour les jeunes  
agriculteurs.

Bénéficiaire du

### FEADER

2014 – 2020

Fonds Européen Agricole pour  
le développement rural

Total aides publiques :

## 0,945 M€

## Mesure 611 :

Aide au démarrage d'entreprise pour les jeunes agriculteurs.

### C'EST QUOI ?

L'Europe soutient les dépenses inhérentes à une installation réalisée par un jeune agriculteur qui crée ou reprend une exploitation.

- Elle garantit le démarrage de l'activité et un revenu agricole sur les premières années.

### POUR QUI ?

Trois conditions pour en bénéficier :

- 1) Avoir moins de 40 ans
- 2) Présenter un Plan de Développement de l'exploitation sur cinq ans
- 3) Avoir la maîtrise d'une exploitation comprise entre 3 et 50 ha pondérés.

### EN CHIFFRE :

Un montant forfaitaire de **17000€** au minimum, modulé selon des critères liés aux difficultés d'installation.

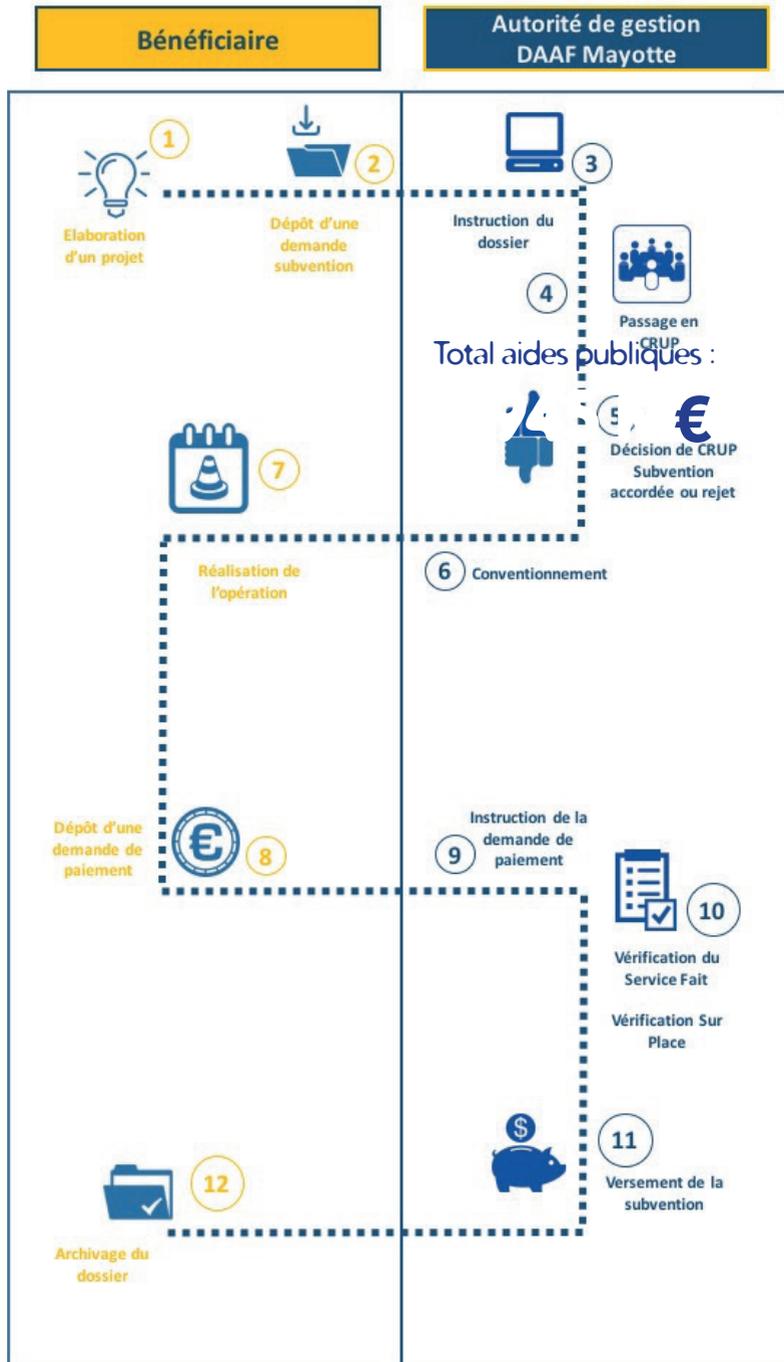
Taux d'aide publique de **100%**.

- L'aide est versée en deux tranches,
- Elle peut être complétée par une participation du Ministère de l'Agriculture et du Conseil départemental en complément du FEADER



L'ALGRICULTURE,  
N'EST PAS UN METIER D'HOMMES

# FEMME RURALE



LES FEMMES RURALES

L'ALGRICULTURE,  
N'EST PAS UN METIER D'HOMMES



DELEGATION  
REGIONALE AUX  
DROITS DES  
FEMMES ET A  
L'EGALITE



L'ALGRICULTURE,  
N'EST PAS QU'UN METIER D'HOMMES

FEMMES  
RURALES